



PATRICE VALTON

DEUXIÈME RÉUNION PUBLIQUE

SALLE DES ALGUES, 12 MARS 2020

La **seconde réunion publique de Patrice VALTON** s'est tenue le 12 mars 2020 à la salle des Algues. En raison de la situation sanitaire, des mesures d'hygiène spécifiques ont été appliquées, mais cela n'a pas empêché à 170 personnes de venir écouter et soutenir Patrice VALTON et son équipe.

Dans un souci d'écoute et de transparence, cette seconde réunion publique s'est construite autour des échanges et questions des principaux colistiers adressés à Patrice VALTON sur les six thèmes prioritaires du programme.

Vous trouverez ci-dessous, le compte-rendu intégral de la réunion publique, également disponible en format vidéo.

Ce compte-rendu est séparé en **neuf chapitres** :

- 1) Accueil et mot de Francis JOUANJEAN
- 2) Introduction de Patrice VALTON : concertation, écoute et transparence
- 3) Thème 1 : La communauté d'Agglomération
Echange entre Patricia JAFFRÉ et Patrice VALTON
- 4) Thème 2 : La maîtrise des finances
Echange entre Francis JOUANJEAN et Patrice VALTON
- 5) Thème 3 : Développer l'attractivité
Echange entre Aurore CARDIN LE QUERLER et Patrice VALTON
- 6) Thème 4 : Tranquillité publique et sécurité
Echange entre Catherine GIQUEL et Patrice VALTON
- 7) Thème 5 : Lien social et solidarité (Projet EHPA/EHPAD)
Echange entre Patrick LORQUET et Patrice VALTON
- 8) Thème 6 : Agir pour la transition écologique
Echange entre Cécile MATTHÉOS et Patrice VALTON
- 9) Conclusion de Patrice VALTON



1) ACCUEIL ET MOT DE FRANCIS JOUANJEAN

Merci d'être aussi nombreux et de nous faire aussi confiance.

Nous sommes dans un contexte particulier où nous avons appliqué des règles d'hygiène spécifiques : gel et espace entre les fauteuils.

Dans le même esprit, un micro étant potentiellement porteur des microbes de chaque intervenant, nous ne le ferons pas circuler dans la salle.

*Après la première réunion publique à laquelle certains d'entre vous ont assisté et où nous étions près de 400 dans une salle comble. **Dans les circonstances actuelles votre présence est un véritable encouragement et nous vous en sommes très reconnaissants.***

Nous sommes à la fin d'une campagne qui a été active et dans laquelle les Larmorienes, les Larmoriens ont vraiment participé. Merci pour votre présence aux réunions de quartiers que nous avons dû malheureusement annulé la dernière semaine.

Vos contributions, vos questions ont toujours été pertinentes et ont nourri notre réflexion. Ce que vous nous avez dit, a été entendu, analysé et pris en compte dans le travail fourni par notre équipe. Cela nous a permis d'élaborer un bon programme répondant à vos attentes, équilibré et réaliste. Vous l'avez, en principe, tous reçu dans votre boîte aux lettres, on vous l'a également donné en arrivant, et il est aussi bien sûr [disponible sur notre site « Ensemble pour Larmor-Plage »](#).

Outre le programme, la composition de la liste, vous trouverez sur notre site [les réponses argumentées de Patrice aux nombreuses questions](#) que vous avez posées.

Parce que notre site n'est pas un site de communication où l'on regarde de belles images mais un site où l'on traite les questions sur le fond. Toute référence à un autre site connu n'est effectivement pas fortuite.



Continuez donc à aller sur ce site et encouragez vos proches à y aller. Dès demain vous y trouverez le compte-rendu de cette réunion et, si la technique ne nous trahit pas, la vidéo de la réunion de ce soir.

Encouragez donc vos amis, vos voisins à y aller dès demain et, en tous les cas avant dimanche !

Notre programme est fondé sur trois principes :

- *La démocratie participative par l'écoute, la concertation et la transparence*
- *La présence affirmée de Larmor au sein du conseil d'agglomération en particulier*
- *La maîtrise des finances de la commune*

Et nous avons identifié trois priorités pour le présent et l'avenir de notre commune :

- *L'environnement*
- *L'attractivité*
- *Le lien social et la solidarité*

C'est la structure de la réunion de ce soir.

2) INTRODUCTION DE PATRICE VALTON : CONCERTATION, ECOUTE ET TRANSPARENCE

Mesdames, Messieurs, Chers Amis de Larmor-Plage,

Les circonstances et les incertitudes, liées à ce qu'il faut bien appeler une crise sanitaire de dimension mondiale, nous laissaient à penser que cette salle serait bien vide ce soir.

Mais on se trompait ! Une nouvelle fois, nous sommes nombreux. Moins nombreux évidemment que lors de notre première réunion publique du 30 janvier dernier mais largement plus nombreux que ce que nous pouvions l'imaginer dans ce singulier climat de crainte sinon presque de guerre.

Cette période agitée sur tous les continents laisse d'ailleurs à réfléchir sur notre avenir et surtout celui de nos enfants lorsque l'on constate que ce coronavirus



se propage à la vitesse d'un avion et impacte en moins d'un mois toute une économie, la bourse, ainsi que tous les équilibres planétaires ! Comment, en effet, ne pas être interpellé par ce dérèglement soudain qui est venu jusqu'à perturber si fortement notre vie quotidienne ?

Si ce Covid-19 est inquiétant et désastreux, la gestion mondialisée de cette crise inédite démontre aussi toute la réactivité dont l'homme est capable pour se préserver et s'adapter.

Tout ceci me conforte dans l'idée que le temps est venu d'inventer un nouveau mode de vie, de production et de consommation.

Mais revenons à notre campagne : je me réjouis de votre confiance et de l'intérêt que vous manifestez par votre présence car cela démontre que non seulement les Larmorien(ne)s ne se sont pas laissés emportés par une panique irraisonnée mais encore qu'ils sont pleinement impliqués dans cette élection, impliqués dans le choix important à faire pour une nouvelle équipe municipale et son nouveau maire.

A trois jours du premier tour la campagne s'achève ; **nous sommes prêts.**

Nous avons, j'en suis certain, la meilleure liste pour gouverner la commune et nous avons aussi la bonne vision pour Larmor, le meilleur projet pour tous ceux qui y vivent.

Cette équipe, vous la connaissez maintenant : elle est faite de femmes et d'hommes de tous horizons, de toutes générations, de toutes compétences. Elle est soudée par une même volonté de servir ; elle est unie, enthousiaste et solidaire. Je vous le dis haut et fort : **j'en suis fier !** Et, ce n'est pas parce que j'en suis « le patron », pour reprendre l'expression chère à Victor, mais parce que je le pense vraiment.

Ce projet, vous le connaissez aussi par le programme que nous avons construit. Construit sur le travail et les réflexions de nos ateliers ; construit aussi sur le retour si riche de notre opération « à l'écoute des Larmorien(ne)s ».

Je vous en ai présenté les grands axes le 30 janvier ; il est résumé dans le flyer qui a été distribué dans votre boîte à lettre ou sur le marché ; je l'ai détaillé à l'occasion de nos différentes réunions de quartier, du moins celles qui ont pu se



tenir avant cette crise ; et j'ai répondu pour en préciser le contenu aussi à tous les mails et courriers qui nous ont été adressés. Vous pouvez vous y référer sur notre site.

C'est un projet ambitieux pour notre commune, mais c'est un projet réaliste et raisonnable.

Elus, nous le réaliserons pour vous mais aussi avec vous.

Car, je le redis encore ce soir, c'est dans l'échange, le débat et la concertation que nous concevons la politique municipale.

Toute décision importante pour le devenir de la Commune sera prise en transparence, écoute, information, et débat préalable avec la population.

Ce dialogue constructif, c'est l'ADN de notre liste.

Alors, je ne vais pas ce soir vous dérouler à nouveau à l'infini les différents points de notre programme. Je vais vous répondre sur l'essentiel et répondre aux questions essentielles qui vous intéressent.

Je sais que beaucoup l'ont lu attentivement et que certains de nos adversaires, que je ne nommerai pas, s'en sont largement inspirés ... Tant mieux ! Cela prouve que ce projet est bien le bon pour Larmor !

Puisqu'au regard des impératifs sanitaires, le micro ne peut ce soir circuler dans la salle, nous avons fait le choix de demander à certains de mes colistiers d'évoquer, chacun à leur tour et dans l'implication qui est la leur, les sujets qui reviennent le plus souvent dans les questions que se posent les Larmorien.

Sachant que le temps nous est compté puisque nombre de personnes ici souhaitent entendre le Président de la République qui parle à 20 heures, je veillerai moi-même à être bref dans mes réponses.

Je vais redonner la parole à Francis, grand manitou de la campagne et le monsieur loyal de la soirée, mais il me tient à cœur auparavant de vous remercier chaleureusement pour votre présence courageuse et pour votre soutien. Merci à vous Mesdames et Messieurs, merci à vous mes Amis.



3)THEME 1 : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- **Francis JOUANJEAN** :

Merci Patrice, nous comprenons bien ta volonté au profit de Larmor mais nous ne sommes pas tout seul, nous sommes au sein d'une agglomération dont Patricia Jaffré souhaite te parler et t'interroger sur la place qu'y tient Larmor.

- **Intervention de Patricia JAFFRÉ** :

Je me présente, Patricia JAFFRE, mariée, mère de famille, 3 enfants, conseillère municipale depuis 2014 aux cotés de Victor TONNERRE et candidate aux côtés de Patrice VALTON pour cette élection municipale.

Patrice, quand tu parles d'écoute et de transparence, je pense immédiatement à Lorient Agglomération qui n'est pas un bon exemple.

D'abord c'est quoi une agglomération ?

Lorient Agglomération, c'est 25 communes de taille et de caractéristiques différentes.

Lorient Agglomération dispose désormais d'une vingtaine de compétences qui étaient auparavant celles des commune et donc des Maires.

C'est aussi l'agglomération qui a la main sur le territoire et qui décide de l'aménagement de l'espace communautaire, notamment en ce qui concerne les permis de construire.

Lorient Agglomération dispose de compétences diverses dites obligatoires comme par exemple les collectes et traitement des déchets, l'habitat, la politique de la ville...) et des compétences dites optionnelles comme l'eau, l'assainissement, la voirie, etc...ou encore facultatives par exemple la fourrière, les zones de baignades, service d'incendie et de secours...

Vu du contribuable que je suis, cela me laisse perplexe.

- 700 agents territoriaux à Lorient Agglomération,



- Notre commune très mal desservie par les transports en communs,
- Un désengagement de la surveillance de nos plages en période estivale

➔ **Comment allons-nous défendre les intérêts de Larmor-Plage au sein de l'agglomération ?**

• Réponse de Patrice VALTON sur la communauté d'agglomération :

Merci Patricia, cette question est en effet essentielle car le 22 mars, les Larmoriennes et les Larmorien vont également élire leurs représentants au Conseil Communautaire.

Comme tu viens de le rappeler, Lorient Agglo compte 25 communes qui sont représentées au Conseil Communautaire en proportion du nombre d'habitants : 66 conseillers au total dont actuellement 2 de Larmor-Plage (et un suppléant). Le bureau est actuellement constitué du Président (jusqu'à ce jour le Maire de Lorient), de 13 Vice-Présidents et de 5 membres. Tous les membres du bureau sont élus à la majorité au sein du Conseil.

Sa composition est ainsi très politique. C'est ainsi que depuis 2014, Larmor-Plage ne compte plus au sein du Conseil de Vice-Président et n'a pas non plus de représentant au bureau, ce qui est éminemment regrettable ! Les conseillers peuvent se constituer en groupe pour décider de leur vote sur les bordereaux qui leur sont présentés et participer au travail des différentes Commissions.

Les statuts et le règlement de la gouvernance de Lorient Agglo feront probablement l'objet d'une vaste révision au sortir des prochaines élections car le mode de fonctionnement actuel n'est pas satisfaisant ni selon moi suffisamment démocratique dès lors que des communes telles que Ploemeur ou Larmor n'y ont pas leur place. Les candidats se sont en majorité prononcés en ce sens et ont proposé des solutions alternatives. Si nous sommes élus, nous y veillerons.

Par suite des transferts qui ont été imposés au fil du temps, Lorient Agglo est désormais investie de compétences qui étaient autrefois celles ces communes : ordures ménagères, eau et assainissement, habitat et urbanisme, déplacements et transports publics, emploi, et bien d'autres encore (accueil des gens du



voyage, fourrières, animations scolaires, accessibilité et handicap, office du tourisme ...).

C'est ainsi l'agglomération qui a en effet la main sur le territoire et qui décide des grandes orientations, notamment en élaborant et en faisant adopter les schémas directeurs (PLH, SCOT...) Et les Communes doivent s'y conformer.

C'est ainsi par exemple que si le Maire délivre et signe le permis de construire, la demande est techniquement instruite par les services-instructeurs de Lorient AGGLO.

C'est bien pourquoi, il est déterminant que Larmor-Plage fasse bien entendre haut et fort sa voix au Conseil Communautaire et veille à ce qu'il soit tenu compte de ses spécificités et des besoins de sa population.

Notre liste entend le faire dans un esprit constructif et avec le souci de l'intérêt général. Nous aurons nombre de propositions à faire avec l'objectif de développer l'attractivité de tout le pays de Lorient (dont Larmor-Plage est d'ailleurs un atout majeur avec les autres communes littorales).

Nous avons le sentiment mais surtout l'espoir que les candidats de toutes les villes concernées auront cette même volonté de sortir des clivages historiquement sectaires pour travailler en commun et de faire de Lorient Agglo, sinon une métropole bretonne, du moins un territoire intermédiaire, solidaire et organisé, qui, avec ses 220 000 habitants, comptera démographiquement et économiquement pour faire face à la concurrence croissante de Rennes, Nantes et Brest.

4)THEME 2 : LA MAITRISE DES FINANCES

- **Intervention de Francis JOUANJEAN :**

Merci Patrice nous sommes certains que, grâce à toi notre commune sera mieux entendue.



Dans certains programmes électoraux il y a un élément qui est souvent insuffisamment pris en compte, c'est pourtant le nerf de la guerre, je veux parler des **finances**.

Alors, il est vrai qu'à Larmor, et en partie grâce à des décisions courageuses et avisées de Victor Tonnerre la situation financière est plutôt saine :

- une trésorerie positive,
 - une dette en réduction assez rapide
- => en effet, même si la dette par habitant qui est de 1100 euros est un peu supérieure à la moyenne nationale pour les communes de taille comparables à Larmor, la dette à proprement parler de la commune fin 2019 est en réduction rapide à 8,5M€

Merci au Kasino car il contribue significativement aux équilibres financiers. En 2019, il a rapporté 1,5 million à la commune et c'est tant mieux en espérant que cela dure.

C'est d'ailleurs sans doute en raison de cette situation financière que Brigitte Mélin, pour ne pas la citer, promet un programme irréalisable : Nous chiffons son programme à au moins 15 millions d'euros dont elle ne pourra jamais disposer sans augmenter les impôts et provoquer un endettement insupportable pour la commune.

[J'avais déjà remarqué qu'elle avait des problèmes avec les chiffres mais là il en va de notre argent).

Mais trêve de plaisanterie.

→ Cher Patrice, **comment vois-tu l'équilibre des finances de la commune à la fois sur la part recettes sur laquelle il existe des incertitudes et sur la part dépenses qui, par nature, demande des arbitrages car c'est bien là aussi le rôle des élus.**



- **Réponse de Patrice VALTON sur la maîtrise des finances :**

Merci Francis. Tu as raison : pas de bonne gestion sans de bonnes finances !

Victor Tonnerre nous laisse, c'est vrai, des finances saines et une trésorerie positive. J'en profite pour vous dire qu'il n'a pas pu être présent ce soir, mais quand nous lisons, et notamment l'article du **Télégramme du 17 février dernier**, on comprend entre les lignes que Victor Tonnerre nous soutient.

Elles permettront de poursuivre une politique d'investissements sans accroître la fiscalité, sous réserve toutefois de maîtriser nos dépenses de fonctionnement et notre niveau d'endettement.

Comment entendons-nous le faire ?

D'abord avec les élus compétents. Nous avons la chance d'avoir avec nous Philippe Jolivet, Expert-Comptable réputé et reconnu pour ses grandes qualités professionnelles et qui saura avec Cécile Matthéos maîtriser au plus juste le budget de la Commune.

Ensuite en organisant le déploiement et la mutualisation des services pour les adapter aux récents transferts de compétences et aux nouveaux besoins de la population

Enfin, en recourant raisonnablement à l'emprunt pour la réalisation des grands projets à redéfinir dans la concertation et dans la durée : mise en place d'une circulation douce et protégée, réfection de la voirie, aménagement du Parc botanique de l'Océan, construction du nouveau bâtiment basse-consommation pour les Services Techniques, équipements à réaliser dans le cadre du Contrat d'attractivité touristique...

Tout ceci a en effet été valorisé à plus ou moins 15 millions d'euros. Nous verrons si certains postes peuvent faire l'objet d'une économie et d'autres être poursuivie lors de la mandature suivante.

Il n'est évidemment pas question de promettre la lune ...



5) THEME 3 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

- **Francis JOUANJEAN** :

Merci Patrice, tout ce que tu as dit contribuera à l'attractivité de Larmor-Plage, et je crois qu'Aurore Cardin aimerait développer ce point.

- **Intervention d'Aurore CARDIN LE QUERLER** :

Je m'appelle Aurore Cardin Le Querler, j'ai deux enfants et suis conseillère municipal de Victor Tonnerre et, bien sûr, candidate sur la liste de Patrice Valton « Ensemble pour Larmor Plage ».

Larmor est une ville extraordinaire où il fait bon vivre et qui a la chance d'être idéalement localisée. Elle est évidemment au bord de la mer, proche d'une grande ville, d'un aéroport, d'une gare TGV, de bonnes écoles et d'une université. **L'activité économique et commerciale y est significative** et elle a, en plus, cette chance d'être à la fois une station de tourisme et de vivre toute l'année. Le projet de thalasso pourrait être un nouveau pôle de développement utile à l'ensemble des acteurs économiques.

Notre liste a affirmé sa volonté d'attirer des entreprises de services en constituant un pôle d'excellence à Kerhoas.

Nous avons coutume de dire que **Larmor est la ville de tous les équilibres**, jeunes et moins jeunes, résidents à l'année et touristes, commerce de proximité actif et zones commerciales à échelle humaine, entreprises de services, terre et mer

Les Larmorien s'y sentent bien et sont épanouis au sein de leur commune où ils sont très actifs au sein des associations que nous maintiendrons. La municipalité doit continuer à leur apporter le soutien nécessaire, et notamment faire en sorte qu'il y ait un comité des fêtes actif, que le commerce de proximité se développe encore. Jeunes, actifs et seniors trouvent plaisir à y vivre et doivent continuer à être des acteurs engagés de la vie larmorienne.

Toute notre attention devra aussi se porter sur les adolescents pour qu'ils y trouvent un cadre et des activités en relation avec leurs attentes et ainsi favoriser l'installation de jeunes ménages.



→ Cher Patrice, **un point important concerne le commerce de proximité. Dans notre programme nous proposons un renforcement du lien entre le commerce de proximité et la municipalité. Comment comptes-tu mettre en œuvre cette mesure ?**

- **Réponse de Patrice VALTON sur l'attractivité :**

Comme tu l'a parfaitement souligné, Chère Aurore, beaucoup de choses participent à l'attractivité d'une Commune comme la nôtre qui bénéficie au surplus du label de station de tourisme, là encore grâce à la détermination de Victor Tonnerre.

Nous allons poursuivre son action pour rendre Larmor-Plage plus attractive encore.

Cela passe par toutes les chartes que nous avons l'intention de définir avec la population : urbanisme, social, économie, tranquillité publique...

Tout ceci est écrit dans notre projet général et je répondrai donc seulement à ta question précise sur le commerce de proximité.

Nous avons la chance d'avoir en centre-ville un commerce dynamique et à Kerhoas des entreprises performantes.

Les commerces de proximité sont indispensables pour la vitalité de notre commune et pour le confort de vie de ses habitants.

L'accueil de nouveaux commerces comme de nouvelles entreprises est aussi synonyme d'emplois ; il permet la venue de nouvelles familles dont nous avons besoin pour tendre vers un équilibre démographique.

Nous devons ainsi veiller à soutenir toute l'économie locale et notamment le commerce du centre-bourg qu'il convient d'accompagner.

Nous le ferons en désignant un élu référent auprès de l'association des commerçants pour élaborer dans la concertation cette charte du commerce.

Avec une instance paritaire commune-commerçants nous voulons pérenniser une relation privilégiée, favoriser l'accueil de nouveaux commerces de proximité



comme ceci a d'ailleurs été bien fait à Ploemeur et ainsi répondre aux attentes des Larmorien et des visiteurs. Les franchises, les produits locaux, le bio et la qualité ont toute leur place tant au marché que dans le commerce sédentaire du centre-ville.

C'est en ce sens que nous avons déjà répondu aux commerçants ([Lire ici](#)).

6) THEME 4 : TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ

- **Francis JOUANJEAN**

Merci Patrice, la tranquillité publique et de la sécurité sont également des éléments importants de l'attractivité d'une commune, et Catherine Giquel va développer ce point.

- **Intervention de Catherine GIQUEL**

Comme tous les Français, les Larmorien sont très sensibles au problème de la tranquillité publique. Cette question est encore plus importante, quand, en été, la commune passe de 8 000 à plus de 20 000 habitants.

Cela va des incivilités au quotidien jusqu'aux problèmes de sécurité lors des déplacements. Ainsi, tous les jours, nous sommes confrontés au stationnement de véhicules en dehors des emplacements réservés et sur les trottoirs notamment, ce qui impose aux piétons, enfants, personnes avec des poussettes et à mobilité réduite de devoir emprunter la chaussée et de se mettre de ce fait en danger.

Nous devons aussi faire face à d'autres incivilités, le bruit sur les plages particulièrement la nuit, les papiers et autres résidus sur les trottoirs et sur les plages.

Tout cela nuit à l'attractivité et génère un sentiment d'insécurité.

C'est ainsi que dans notre programme, nous prônons la mise en place d'un réseau de caméra de surveillance. Ce système a, en effet, clairement démontré



son efficacité à Larmor sur les bâtiments publics et dans les communes qui l'ont généralisé.

→ **Patrice, quelles autres mesures concrètes comptes-tu mettre en place pour assurer la tranquillité publique de notre commune et garantir, de fait, son attractivité ?**

- Réponse de Patrice VALTON sur la tranquillité publique et de la sécurité

La sécurité est essentielle pour la tranquillité publique et l'attractivité de la commune. L'action de la police municipale doit s'exercer au plus près du terrain.

Nous le ferons :

- En adaptant les effectifs de la police municipale à la fréquentation de la commune, en les dotant de moyens modernes de veille, de déplacement et de communication ; notre idée sous réserve d'évaluation est de doubler l'effectif des policiers municipaux en période estivale.
- En plaçant notre police municipale au plus près de la vie des citoyens, c'est-à-dire en changeant le site actuel derrière la poste qui est top peu visible et par suite top peu dissuasif
- En étendant le réseau de caméras de surveillance aux sites sensibles tels que les plages et le petit port,
- En luttant contre toutes les incivilités par une intensification des contrôles sur le terrain et une verbalisation accrue des contraventions de toute nature

Il est ici à rappeler que la Police municipale exerce ses fonctions sous l'autorité du Maire, la Police nationale sous celle de l'Etat. Si toutes deux participent à la tranquillité publique, elles n'ont cependant pas les mêmes fonctions, les mêmes moyens d'action ni les mêmes prérogatives.

Les policiers municipaux sont cependant habilités à dresser des PV au titre des contraventions commises et à intervenir pour prévenir les incivilités.

Voilà pourquoi, prenant en compte une certaine défaillance de l'Etat et de la Communauté d'agglomérations, nous considérons que notre police municipale



a aujourd'hui un rôle essentiel. Avec Patricia Jaffré, je me chargerai d'ailleurs personnellement du suivi de ce service.

Nous avons l'intention de renforcer les moyens de la police municipale.

7) THEME 5 : LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ (Ehpa/Ehpad)

- **Francis JOUANJEAN**

Merci Patrice, comme on a coutume de dire « Larmor-Plage est la ville de tous les équilibres », entre terre et mer, entre touristes et résidents, entre jeunes et anciens... Justement, Patrick Loriquet, veut aborder la question de la solidarité et du lien social.

- **Intervention de Patrick LORIQUET**

Avec Patrice et l'équipe dédiée, nous travaillons depuis plus d'1 an ½ sur le lien social à Larmor Plage.

Permettez-moi de me présenter : je m'appelle Patrick Loriquet, médecin de formation, j'ai été chef d'un important service de gériatrie et je travaille depuis quelques années au centre de rééducation de Kerpape.

C'est dire si le domaine des personnes âgées et le monde du handicap sont dans ma zone d'intérêt et je crois, de compétence.

Parlons du **Handicap**, tant moteur que sensoriel -malentendants, mal-voyants-.

Travaillant à Kerpape, je suis surpris de voir que, contrairement à Ploemeur, beaucoup de choses restent à faire à Larmor pour cette population en situation de handicap : voirie non adaptée, accessibilité aux commerces difficile, voitures sur les trottoirs, absence de signalisation adaptée, pas de jeux pour les enfants handicapés, pas de logements inclusifs, et la liste à la Prévert serait bien longue à énumérer.



Nous avons récemment accompagné Yannaël, un jeune enfant en fauteuil roulant, sur le trajet de son domicile à la boulangerie de la place de l'église. Et nous avons découvert son parcours du combattant : trottoirs défoncés, voitures mal garées, haies mal taillées...

Conscients de ces améliorations à apporter, nous avons particulièrement travaillé ces différents dossiers, les avons soumis et construits avec des personnes en situation de handicap afin d'affiner au mieux nos propositions.

Et vous savez, notre priorité à la Mairie sera d'abord de créer une commission communale d'accessibilité, avec des personnes en situation de handicap, tant moteur que sensoriel et de nommer immédiatement un élu référent... Et mettre les élus quelques heures dans la ville en fauteuil roulant sera une expérience qui ne pourra être que constructive. Relevons le défi !

Quant aux **personnes âgées**, le calcul est vite fait, et même si l'on est très jeune à 60, 70 ans, 1 Larmorien sur 2 a plus de 60 ans (47% de la population selon les normes INSEE 2019).

De ce fait, entre personnes âgées autonomes - la grande majorité - et personnes âgées dépendantes, développer le lien intergénérationnel apparaît primordial.

Comment le développer ? En impliquant les seniors dans les surveillances de devoirs, en partageant les mêmes structures, médiathèque, selfs, en favorisant rencontres, échanges et devoir de mémoire.

Parlons maintenant des **personnes âgées dépendantes**, et la question qui fait débat à Larmor, soulevée par nombre de listes concurrentes, est que prévoir un Ehpa (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à Kerhoas est une façon de rejeter nos aînés, ou est-ce au contraire un avantage pour eux? J'aimerais, Patrice que tu répondes à ces interrogations, mais auparavant je finis de dérouler nos projets relatifs au lien social.

Donc, autre point d'importance, la **Solidarité** : nous savons que beaucoup de familles larmoriennes en difficulté vont sur Lorient pour bénéficier du secours populaire ou pour déclarer des maltraitances conjugales. A nous d'apporter les solutions pour gérer ces problématiques sur la commune. Alors comment ?



Eh bien, notre projet phare est de créer une Maison des Seniors, du Handicap et de la Solidarité, regroupant tous les thèmes dont je viens de parler, un vrai guichet unique où chacun pourra trouver réponse à ses attentes, être reçu, orienté, conseillé, aidé et guidé en un même lieu central à Larmor, sans avoir à courir dans tous les coins de la ville.

Le lieu, en voie de définition, sera au centre de Larmor, facilement accessible et fédérera de ce fait toutes les attentes des Larmorien(ne)s. C'est notre projet novateur en matière de création d'un vrai lien social.

Voilà les grandes lignes de notre ambition sociale pour Larmor.

→ Et maintenant, Patrice, peux-tu nous apporter les éléments de réponse sur ce projet d'Ehpad à Kerhoas, et plus généralement sur le devenir de nos actuels foyers logements ?

- **Réponse de Patrice VALTON sur le projet d'Ehpad**

Merci Patrick, tu auras su balayer en un temps record tout le panel de notre action sociale si nous sommes comme je l'espère élus.

Handicap, lien intergénérationnel, seniors, services à la personne, mobilité, autant de sujets importants que nous aurons à traiter avec des solutions innovantes telle la maison des seniors, du handicap et de la solidarité.

Aussi, je ne répondrai qu'à ta question finale qui interpelle les Larmorien(ne)s et qui a fait beaucoup débat dans cette campagne, **celle qui concerne l'avenir de nos foyers de Kerderff et du Petit Phare.**

Des adversaires bien attentionnés ont laissé entendre que notre intention était d'excentrer tous nos seniors en périphérie de ville. C'est faux !

Ce n'est malheureusement pas la seule désinformation que nous avons à rectifier...

L'affirmation selon laquelle nous aurions prévu de supprimer les deux foyers-résidences de Kerderff et du Petit Phare pour les remplacer par un Ehpad à Kerhoas est totalement inexacte.



Notre intention est au contraire de **maintenir au plus proche du centre-ville** (et par conséquent des commerces et des lieux de vie) **un foyer-résidence pour les séniors**. Bien plus nous souhaitons que cet établissement soit de plus forte capacité d'accueil que celui déjà existant à Kerderf. Nous avons mesuré en effet combien les personnes certes âgées mais toujours valides étaient attachés à leur foyer (convivial, chaleureux et bien tenu) et à sa proximité avec le centre, les plages et les lignes de bus.

Ce dossier est techniquement complexe et il n'est pas maîtrisé par la seule Commune de Larmor puisque celle-ci n'est :

- ni le propriétaire du foncier social de Kerderf et du Petit Phare (c'est l'opérateur BSH Bretagne Sud Habitat),
- ni le gestionnaire des deux actuels foyers (c'est la Mutualité 29-56),
- ni l'autorité compétence pour décider de la classification des établissements médicalisés et de leur nombre de places (c'est l'ARS Agence Régionale de Santé au niveau départemental).

Dans le cadre de la campagne, nous avons donc voulu rencontrer et échanger avec les différents acteurs concernés sur ce projet d'importance pour la Commune et sa population évidemment concernée en premier lieu ?

De ces entretiens il ressort d'abord un constat et ensuite une solution possible qui nous paraît appropriée :

Le constat :

La population de Larmor-Plage est âgée et vieillissante. Les séniors, le plus souvent en retraite, souhaitent rester et restent d'ailleurs à leur domicile jusqu'à leur fin de vie, sauf lorsque la maladie, les troubles cognitifs ou parfois l'isolement familial et social les contraignent à le quitter. Dans pareil cas ils sont hébergés dans l'un de nos deux foyers-résidence (dans la limite toutefois des places disponibles) ou suivant leur état de santé et de dépendance ils sont placés dans des établissements de santé, à l'extérieur de Larmor ou il n'existe pas d'Ehpad.

Les foyers de Kerderff et de Larmor ne sont pas des établissements médicalisés. Selon le bailleur social BSH et le gestionnaire Mutualité ils sont deux « arrivés en



fin de vie » et ne peuvent être réhabilités aux normes de construction actuelle (ce qui est d'ailleurs également le cas pour les bâtiments sociaux alentours). Cette situation commande une déconstruction de l'existant et la réalisation de nouveaux bâtiments agencés selon les normes modernes.

La solution proposée par les opérateurs sociaux :

La première phase consiste à implanter à Kerhoas sur une parcelle de 17.000 m² située à l'ouest de la zone d'activités (foncier agricole réservé à l'extension de la zone se trouvant à proximité du CAT), un Ehpa destiné à recevoir les personnes qui ont perdu leur autonomie et ne sont plus en mesure de se déplacer.

Cet Ehpa serait réalisé, dès sa construction, aux normes d'un Ehpad, dans l'espoir (raisonnable mais cependant incertain) de pouvoir le faire qualifier comme tel par l'ARS dans l'avenir.

Le label Ehpad oblige notamment à la création d'un vaste jardin de promenade et des parkings de capacité suffisante pour accueillir les proches et les visiteurs car c'est à eux qu'il faut d'abord penser lorsque les résidents ont perdu leur propre autonomie. Ehpa ou Ehpad, dans tous les cas Larmor serait ainsi doté de l'établissement médicalisé qui lui fait actuellement défaut avec cet atout d'une implantation plus proche des lieux de soins (Clinique du Ter, clinique de la Mutualité et Hôpital du Scorff). Cet espace aurait également vocation à accueillir les activités médicales et para-médicales (ambulanciers, infirmiers, cabinets...).

Cet établissement étant construit et opérationnel, la seconde phase sera donc d'y accueillir les résidents médicalement dépendants et ayant perdu leur autonomie des foyers de Kerderff et du Petit Phare pour permettre la reconstruction de tout l'habitat social de Kerderff et de son foyer-résidence. Les autres, c'est-à-dire les seniors autonomes et mobiles, se retrouveraient tous hébergés provisoirement au foyer du Petit Phare jusqu'à ce que le nouveau foyer de Kerderff soit construit.

La troisième phase ne concerne plus directement les résidents puisque ceux-ci se retrouveront logés soit au foyer de Kerderff soit au nouvel Ehpa de Kerhoas selon leur état de santé et d'autonomie. Elle consistera à réhabiliter ou à retraiter tout le foncier social du Petit Phare par le bailleur social BSH.



Telle est la solution envisagée et proposée par les opérateurs sociaux. Nous la considérons en effet comme pertinente pour notre population dès lors qu'elle permet de maintenir à toute proximité du centre un Foyer-Résidence neuf et aux normes actuelles pour les personnes âgées autonomes et qu'elle permet par ailleurs la création d'un établissement médicalisé pour les personnes dépendantes, plus facile d'accès et d'accueil pour les familles et plus proche des centres de soins.

Sauf la réserve foncière, rien n'est décidé ni acté à ce jour. Vous avez compris que la Commune n'est pas le décideur. Nous suivrons néanmoins de très près ce dossier qui concerne la vie des Larmorien(ne)s. Mais la vérité est qu'il n'y a pas vraiment de solution alternative en l'absence de tout autre foncier disponible pour un établissement Ehpa et moins encore pour un Ehpad.

Enfin, il est à considérer que la durée prévisible de la réalisation de ce vaste projet sera de l'ordre de 7 à 8 ans. Nous veillerons à ce que nos résidents et leurs familles en soient toujours les bénéficiaires.

En tous cas, il est faux et malhonnête de dire que notre liste « Ensemble pour Larmor-Plage » a pour intention de faire disparaître du tissu urbain les maisons de retraite, **c'est en réalité tout le contraire.**

8) THEME 6 : AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **Francis JOUANJEAN**

Merci Patrice, à travers tes différentes réponses, tu as en fait montré combien notre environnement était important pour nous et notre jeunesse. Cécile, la cadette de notre liste voulait justement en parler.

- **Intervention de Cécile MATTHÉOS**

Cécile Matthéos, j'ai 31 ans, je suis marié et maman de 3 jeunes enfants. Je me suis engagée aux côtés de Patrice VALTON au sein de la liste « Ensemble pour Larmor-Plage ».



Nous vivons dans un environnement exceptionnel pour élever nos enfants et nous sommes conscients qu'il faut le préserver à tout prix. Larmor-Plage apporte à ses habitants une qualité de vie incomparable. Pourtant chacun de nous doit prendre conscience du défi vital que constitue ici comme ailleurs la transition écologique ; nous devons réinventer notre façon de vivre.

Ce changement de comportement est indispensable, il concerne tous les aspects de notre vie quotidienne et doit être intégré par tous les acteurs : les collectivités, les entreprises et chacun d'entre nous.

Larmor-Plage est engagée avec Lorient Agglomération dans cette démarche avec le plan Cit'ergie qui vise à faire entrer les communes dans l'ère de l'Eco-responsabilité. Il nous faudra communiquer davantage sur ce programme.

Nous voulons faire de Larmor-Plage une commune exemplaire dans le cadre de la transition écologique et toutes les actions que nous mettrons en œuvre contribueront à cette mutation essentielle.

- Patrice vous a fait part lors de nos réunions de quartier de notre volonté de créer des pistes cyclables protégées pour favoriser la circulation douce à Larmor-Plage et les transports à faible impact carbone
- il a pris également l'engagement d'augmenter le nombre de container à déchets notamment sur les sites les plus fréquentés comme les plages l'été.
- beaucoup nous ont suggéré de refleurir la place Notre Dame, nous retenons cette idée excellente
- notre volonté est également de former les jeunes citoyens de demain pour qu'ils prennent mieux conscience de cet enjeu écologique

Un grand projet de la prochaine mandature sera **l'aménagement du Parc de l'Océan** dont le principe a été adopté par le Conseil municipal.



→ Alors Patrice, quelle est ta vision de la transition écologique et quelles sont pour toi les conséquences pour ce futur Parc de L'Océan ?

- Réponse de Patrice VALTON sur le défi environnemental et le futur Parc Océan :

Le défi vital de la transition écologique est immense et nous oblige, à Larmor-Plage comme ailleurs, à réinventer notre façon de vivre, de produire et de consommer.

Nous devons contribuer activement à cette évolution vertueuse comme nous devons préserver l'environnement si précieux de notre commune littorale.

Parmi les nombreuses actions que nous entendons mettre en œuvre et que tu as rappelées, Cécile, nous voulons notamment répondre à cette exigence de vert en arborant le paysage urbain et en faisant du parc de l'Océan « un véritable poumon vert » de Larmor-Plage.

Pour être très clair, nous ne souhaitons réaliser « un vaste espace scénique » avec bétonnage pour accueillir des manifestations gigantesques.

Quel intérêt pour Larmor et son Commerce que de voir survenir pour un concert des milliers de personnes, un soir d'été ou tous les restaurants et cafés sont déjà complets ?

Un peu de notoriété peut-être mais aussi des coûts importants par la mobilisation des services techniques, un envahissement par les véhicules nécessairement stationnés sur les trottoirs, des incivilités de toute nature ...

Ce site si privilégié doit être aménagé pour en faire espace d'agrément : un jardin botanique destiné à l'agrément des Larmorien et des visiteurs, avec espace de jeux collectifs pour les enfants (y compris les enfants ayant un handicap), avec peut-être aussi un kiosque à musique ou une petite scène pour spectacles à dimension raisonnable.

Ce sera un endroit de quiétude propice à la promenade et au repos.

J'ajoute ici que c'est dans ce même esprit que nous voulons :



Contribuer à un urbanisme maîtrisé et harmonieux

Larmor-Plage doit conserver son caractère, son originalité, ses constructions diverses qui sont liées à son histoire : l'église, ses villas de bord de mer, ses fermes séculaires, ses fontaines. Elle doit préserver tout autant ses bois, sa campagne, ses marais, ses étangs...

C'est bien la raison même de notre future charte de l'urbanisme.

9) CONCLUSION DE PATRICE VALTON

Cher Amis,

Il me faut maintenant conclure.

Nous avons fait une belle campagne, honnête, respectueuse mais aussi dynamique, loyale et je l'espère convaincante.

Je dois à la vérité de dire que nos adversaires, en grande majorité, ont aussi respecté le code de bonne conduite que nous nous étions fixés. On s'est salué, on s'est parlé normalement au marché, nous nous sommes parfois rencontrés pour échanger sur nos idées ; on a défini ensemble quelles solutions nous devons adopter pour limiter au mieux le risque de contagion pour nos concitoyens ; pas d'affiches dégradées ou arrachées, pas de réunions perturbées...

Tout ceci caractérise à Larmor une démocratie mature, responsable et je m'en réjouis.

Les seuls quelques mauvais coups et les fausses rumeurs incessantes nous sont curieusement venus de ceux et celles qui en toute logique devraient être les plus proches de nous mais je veux croire que ces débordements et petites mesquineries de fin de campagne ne s'expliquent que par une peur grandissante de se retrouver derrière nous à l'issue du premier tour ...

C'est ce que je souhaite pour pouvoir l'emporter au second car il ne faut pas se tromper soi-même : c'est la liste qui sera en tête des suffrages dimanche soir qui aura toutes les chances de prendre les commandes de la mairie.



Comme dans toute compétition, seule la victoire est jolie et celle-ci ne se juge que sur la ligne d'arrivée. Aussi nous resterons humbles tant que les urnes n'auront pas désigné le vainqueur.

C'est maintenant, que nous avons besoin de vous, de votre confiance, de votre vote, comme du vote de tous ceux qui ne pourraient se déplacer et qui peuvent encore demain, vendredi, vous donner procuration.

Besoin aussi de votre appui dans les jours qui viennent pour convaincre tous ceux qui seraient encore hésitants, les convaincre que voter pour « Ensemble pour Larmor-Plage » **c'est voter pour le meilleur pour les Larmoriennes et les Larmorien.**

Je ne peux m'empêcher de terminer mon propos en vous livrant seulement le message optimiste et chaleureux recueilli ce matin auprès d'un électeur, manifestement déjà bien décidé. Ce message est le suivant : « ça va le faire pour vous car le V de Valton, c'est comme le V de Victor, c'est le V de la Victoire ».

Sans autre chichi, acceptons-en l'augure !

Je vous remercie de votre attention et plus encore de votre confiance.

